

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**7 juin 2023**

Enfance & familles • Logement / personnes à la rue • Emploi & insertion • Prisons • Migrants / gens du voyage Urgences France • Urgences internationales • Plaidoyer international – Traite des êtres humains

### **Projet de loi plein emploi :**

#### **le gouvernement choisit le bâton plutôt que la confiance**

**Pour le Secours Catholique, le projet de loi présenté ce jour en Conseil des Ministres veut remettre chacun au travail à marche forcée, en augmentant encore un peu plus la pression et les menaces sur les personnes sans emploi. Plutôt que de diviser davantage la société en faisant porter la responsabilité du chômage de masse sur les personnes fragilisées par la vie, le Secours Catholique appelle le gouvernement à créer un choc de confiance, en garantissant à chacun un socle de revenus et en avançant vers une forme de garantie d'emploi contre le chômage de longue durée.**

Le Secours Catholique a pu consulter le projet de loi et sa lecture conforte nos craintes. La mise en œuvre d'un accompagnement plus personnalisé reste à prouver mais surtout, la réforme ne prend pas en compte les besoins spécifiques des personnes précaires et éloignées de l'emploi et porte en germes l'aggravation de leur situation. En effet, les personnes vivant dans la pauvreté ou souffrant de ne pas avoir d'emploi ont besoin d'un environnement favorable pour se projeter vers l'avenir et avancer avec plus de confiance dans la vie. C'est tout le contraire que choisit de faire le gouvernement en durcissant le régime de sanctions vis-à-vis des allocataires du RSA.

- **Les nouvelles mesures de sanctions annoncées contre les allocataires du RSA sont particulièrement graves.** Elles relèvent d'une logique à la fois inhumaine, injuste et inefficace comme le Secours Catholique l'a documenté dans son rapport ["Sans Contreparties"](#). Le RSA doit être un revenu minimum décent, incompressible et insaisissable. Il serait indigne pour notre pays de priver des ménages de toutes ressources, même temporairement, et cela sans respect du principe du contradictoire pour la personne. Au contraire, le RSA doit retrouver son ambition d'origine : permettre des « conditions convenables d'existence » ou à tout le moins de sortir de la grande pauvreté. On en est loin. Par ailleurs, l'obligation annoncée d'inscrire à France Travail le conjoint d'un ménage dont l'un des membres est allocataire du RSA nous semble une contrainte injustifiée.
- **L'objectif du plein emploi n'est pas une fin en soi, mais un moyen au service de la dignité de chacun et du bien commun.** Dès lors, un véritable service public de l'emploi se saurait forcer les personnes à occuper des emplois précaires, sous-payés, incompatibles avec une vie familiale. Il doit au contraire organiser un droit à l'emploi de qualité pour tous, qui peut prendre la forme d'une garantie d'emploi contre le chômage de longue durée, comme le fait Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée, dans lequel le Secours Catholique est engagé.
- A l'heure où une personne sur trois se sent éloignée du numérique, sa généralisation à l'œuvre dans cette réforme va augmenter le non recours aux droits sociaux et aggraver la fracture entre les citoyens et les services publics. De la même manière, le Secours Catholique s'inquiète de l'utilisation d'algorithmes, notamment pour l'orientation des personnes, dont



## ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL

les effets négatifs pour les personnes sont avérés, par exemple au sein des Caisses d'allocations familiales.

- **Il est essentiel de remettre plus de moyens humains pour un accompagnement de proximité**, bienveillant, et orienté vers la résolution des problèmes rencontrés par les personnes privées d'emploi ou en situation de pauvreté. Cet accompagnement nécessite du temps et ne doit pas ouvrir à des risques de sanctions, car il doit s'établir dans la confiance. Le Secours Catholique peut témoigner que les personnes en situation de pauvreté demandent d'abord à être respectées et entendues, qu'elles ont des projets et contribuent déjà à la société de multiples façons (en s'occupant d'un proche malade ou avec un handicap, de personnes fragiles, en étant active dans leur famille, leur quartier ou leur association, etc...). Elles ont besoin de soutien, pas de bâton.
- **En résumé, le projet de loi, dans sa forme actuelle, manque sa cible et organise une régression sociale plutôt que de répondre au désir partagé de vivre chacun dignement de son travail, un travail qui ait du sens et qui soit utile.** Le Secours Catholique compte sur le débat parlementaire pour améliorer ce texte et défendre une vision solidaire de notre société et de notre avenir commun.

Contact presse : Djamilia Aribi 06 85 32 23 39 [djamilia.aribi@secours-catholique.org](mailto:djamilia.aribi@secours-catholique.org)

### **Le Secours Catholique – Caritas France**

En France, grâce à 3500 équipes locales (France métropolitaine et outre-mer) et un réseau de près de 60 000 bénévoles et de 890 salariés, l'an dernier 938 000 personnes ont été accueillies et soutenues dans 2400 lieux d'accueil.

À l'international, en 2021, 426 opérations ont été menées dans 52 pays, en lien avec le réseau Caritas Internationalis (162 Caritas) et 2.4 millions de personnes ont été bénéficiaires de l'aide internationale.

Membres du Réseau Caritas France (outre le Secours Catholique) : Cités Caritas, Fondation Caritas France, Fondation Jean Rodhain, Foncière Caritas Habitat, Foncière Chênelet, Fédération de Charité Caritas Alsace, Fédération Solidarauto, Réseau Eco-Habitat, Comité de Coordination et Soutien aux Chômeurs, Union Diaconale du Var.